

PROCES VERBAL DE SEANCE

SEANCE DU 04 juin 2020

L'an deux mil dix-neuf le 04 juin à dix-neuf heures quinze le conseil municipal de la commune de SAMMARÇOLLES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes afin de pouvoir respecter les gestes barrières et la distance entre les membres du conseil municipal.

Présents :

BERTON LYSIANE, BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, CASSEGRAIN Brigitte
Mmes BOURREAU CHANTAL, COURTIN STEPHANIE, ROY CELINE, ROY LAURENCE, SAINT MARD JOELLE
Messieurs ACHAMBAULT PHILIPPE, BELOBRK MICKAEL, DECHEZELLES FABIEN, DERISSON GAYLORD
GUYON FRANCK, LEMAITRE GEOFFREY

Secrétaire de séance : Mme SAINT MARD Joelle

Délégations du conseil municipal au Maire

Mme le Maire informe les conseillers des attributions dont le Maire peut être chargé par délégation du conseil selon l'article L2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Election des membres de la Commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offres est une commission composée de membres du conseil municipal, dont le rôle est l'étude des candidatures et des offres en cas d'appel d'offres et l'attribution des marchés.

Après proposition, le conseil municipal décide à l'unanimité, après vote à scrutin secret, de désigner les membres de la CAO

Membres titulaires

Bertrand Bodin
Michaël Reignier
Brigitte Cassegrain

Membres suppléants

GUYON Franck
LEMAITRE Geoffrey
ROY Laurence

Commission communale des impôts directs

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Elle a pour rôle de donner chaque année son avis sur les nouvelles évaluations des locaux d'habitations. Cette commission est composée du Maire, de 6 titulaires et 6 suppléants. Il est demandé au conseil de déterminer une liste de 12 titulaires, 12 suppléants.

Au vu du nombres de personnes à désigner, cette question est reportée au prochain conseil.

Commission de contrôle

Les inscriptions et radiations opérées par le maire font l'objet d'un contrôle a posteriori par une commission de contrôle, instituée dans chaque commune.

La commission de contrôle a deux missions :

- elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion ;
- elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Elle se réunit au moins une fois par an en l'absence de scrutin et aux environs du 20^{ème} jour avant chaque scrutin. Cette commission est constituée de 3 membres : 1 membre du conseil municipal et 2 personnes inscrites sur les listes électorales. Désignation à inscrire à un prochain conseil municipal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité qu'il ne procédera pas à un vote à scrutin secret pour les élections des membres des commissions communales et délégués des organismes extérieurs

Election des Commissions municipales

Après proposition sont désignés dans les 16 commissions communales, les conseillers suivants :

Affaires Scolaires : REIGNIER Michael, CASSEGRAIN Brigitte, COURTIN Stéphanie, DERISSON Gaylord, ROY Céline, SAINT-MARD Joelle

Affaires sociales : CASSEGRAIN BRIGITTE, COURTIN STEPHANIE, DERISSON GAYLORD, ROY LAURENCE, SAINT-MARD JOELLE

Associations sportives et culturelles : CASSEGRAIN BRIGITTE, ARCHAMBAULT PHILIPPE, BOURREAU CHANTAL, COURTIN STEPHANIE, DECHEZELLES FABIEN / GUYON FRANCK / ROY CELINE / ROY LAURENCE / SAINT-MARD JOELLE

Communication : REIGNIER MICHAEL, CASSEGRAIN BRIGITTE, LEMAITRE GEOFFREY, ROY CELINE

Eau - assainissement : REIGNIER MICHAEL, ARCHAMBAULT PHILIPPE, BELOBRK MICKAEL / GUYON FRANCK, SAINT-MARD JOELLE

Espaces verts : CASSEGRAIN BRIGITTE, BODIN BERTRAND, BOURREAU CHANTAL, ROY LAURENCE, SAINT-MARD JOELLE

Gestion du personnel : BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, CASSEGRAIN BRIGITTE

Gestion des risques naturels et technologiques : REIGNIER MICHAEL, ARCHAMBAULT PHILIPPE, BOURREAU CHANTAL, GUYON FRANCK, SAINT-MARD JOELLE

Finances : BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, CASSEGRAIN BRIGITTE, LEMAITRE GEOFFREY, ROY CELINE

Matériels services techniques : BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, BELOBRK MICKAEL, LEMAITRE GEOFFREY, DECHEZELLES FABIEN, ROY LAURENCE, DERISSON GAYLORD

Patrimoine bâti : REIGNIER MICHAEL, BODIN BERTRAND, CASSEGRAIN BRIGITTE, ARCHAMBAULT PHILIPPE, BELOBRK MICKAEL, BOURREAU CHANTAL, DECHEZELLES FABIEN, GUYON FRANCK

Plan alerte météo : BERTON LYSIANE, BODIN BERTRAND, CASSEGRAIN BRIGITTE, ARCHAMBAULT PHILIPPE

Restauration scolaire : CASSEGRAIN BRIGITTE, BOURREAU CHANTAL, COURTIN STEPHANIE, ROY CELINE

Statistiques calamités agricoles : BODIN BERTRAND, BELOBRK MICKAEL, DERISSON GAYLORD, GUYON FRANCK, ROY LAURENCE

Urbanisme : BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, GUYON FRANCK, LEMAITRE GEOFFREY, ROY CELINE, SAINT-MARD JOELLE

Voirie - chemins communaux : BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, CASSEGRAIN BRIGITTE, ARCHAMBAULT PHILIPPE, BELOBRK MICKAEL, COURTIN STEPHANIE, ROY LAURENCE, DECHEZELLES FABIEN, GUYON FRANCK, DERISSON GAYLORD

Indemnités de fonction des élus

En application de l'article L. 2123-20-1 du code général des collectivités territoriales « les indemnités de ses membres, à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par délibération.

Pour les communes dont la population se situe entre 500 et 999 habitants le taux ne peut pas dépasser 10.7 % de l'indice brut de la fonction Publique (3889.40€).

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le taux d'indemnisation des trois adjoints à 10,7% de l'indice brut terminal soit 416,17 € brut par mois.

Désignation des délégués au Syndicat Energie Vienne

Sont désignés à l'unanimité par le conseil :

Titulaire : Lysiane Berton

Suppléants: Bernard Bodin, Michaël Reignier

Proposition pour les délégués du SIVEER

Titulaire : Lysiane Berton

Suppléants : Michaël Reignier

Proposition de délégués pour le Comité local des Eaux du Bas Loudunais

Titulaire : Lysiane Berton

Suppléants : Michaël Reignier, Brigitte Cassegrain

Agence des Territoires de la Vienne (AT86)

Titulaire d'office : Lysiane Berton

Suppléant: Bernard Bodin

Proposition des délégués pour le Syndicat du bassin du Négron et St Mexme

Titulaire : Lysiane Berton

Suppléant: Bernard Bodin

Designation du Conseiller Défense

Est désignée à l'unanimité par le conseil Mme Lysiane Berton

Questions diverses**Visite**

Visite du patrimoine de la commune par le conseil municipal le 20 juin à 8h30. Rendez-vous à la nouvelle salle des associations.

Course cycliste féminine du 4 octobre 2020

Se proposent comme signaleurs : DECHEZELLES Fabien, Roy Laurence, BERTON Lysiane, BERTON Bruno, CASSEGRAIN Brigitte, BODIN Bertrand, BELOBRK Mickael, Roy Céline, LEMAITRE Geoffrey

Aire de jeux

Remise en place des bancs et de la poubelle à l'aire de jeux

Prochain conseil le jeudi 2 juillet à 19h15

Levée de séance : 21h45